

Fiche expérience

ACTIONS CITOYENNES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la structure : Musée de la lunette

Statut juridique : Musée municipale

Personne référente pour cette action : Marion Ledru, responsable scientifique et culturelle

ACTION

Intitulé de l'action : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Type d'action Actions relatives à des personnes socialement exclues ou défavorisées

Date et durée : Depuis 4/5 ans – 10 séances par an

Lieu : Musée de la lunette ou établissement scolaire

Caractéristiques du territoire de réalisation *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : - Ville de Morez : urbain

Publics sollicités : établissements scolaires – enfants du coup de pouce

Partenaires opérationnels, financiers, etc. : ville de Morez (service enfance jeunesse)

Pourquoi et comment est née cette action ?

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Depuis 2002, sous le sigle de C.L.A.S, la Ville de Morez apporte un soutien à la vie scolaire des jeunes moréziens et notamment à ceux qui sont le plus en difficultés. En effet, le CLAS se décline en deux actions plus connues sous le nom de:

- *Aides aux Devoirs (A. D.)*
- *Coup de Pouce (C. P.)*

Ce contrat est agréé et soutenu par la CAF du Jura et la DDJS du Jura.

I- Les Aides aux Devoirs

Chaque année, environ douze intervenants recrutés par la Ville de Morez aident entre 40 et 50 jeunes scolaires à faire leurs devoirs. En fait, il s'agit plus « d'apprendre à apprendre » car le rôle de ses éducateurs est bien d'apporter une méthodologie et un soutien à cette jeunesse en difficulté, que de faire à leur place ou avec eux.

Les Aides aux Devoirs se déroule au sein de 2 établissements scolaires de Morez: les collèges P. H. Cazeaux et Notre Dame.

Les bénéficiaires de ce dispositif sont proposés par les enseignants; ils acceptent ensuite, avec leurs parents de participer à cette action à travers la signature d'un véritable contrat entre les trois parties concernées (l'enfant et sa famille, son établissement scolaire et la Ville de Morez).

Les jeunes peuvent bénéficier de ce soutien durant un trimestre à une année scolaire complète selon l'évaluation des enseignants. Afin d'assurer une réelle qualité de travail chaque intervenant est responsable d'un groupe de cinq jeunes à raison de deux séances par semaine. Enfin, à la fin de chaque trimestre, une séance plus récréative conclut un cycle.

II- Le Coup de Pouce

Basé sur le même type de fonctionnement que les Aides aux Devoirs, le Coup de Pouce CLE cible le cours préparatoire, et a pour objectif une aide au démarrage à la lecture tandis que le Coup de Pouce CLEM propose une aide aux enfants timides en mathématiques.

Ce sont 5 élèves d'une même classe qui vont bénéficier du club sous la houlette d'une personne ayant reçu une formation spécialisée dans ce domaine. Les enfants s'engagent pour une année scolaire.

Le Coup de Pouce CLE est proposé dans les trois établissements primaires (Puits, Centre et Notre Dame), alors que le Coup de Pouce CLEM n'est proposé qu'à l'école du Centre et du Puits.

Description du déroulement de l'action :

Le musée s'inscrit dans cette démarche, puisque chaque enfant se rend 2 ou 3 fois au musée dans le cadre d'ateliers (illusions d'optiques, masque inuit, mon objet préféré au musée, enquête au musée, lieux insolites du musée ...) qui ont lieu à la place des séances classiques d'aide à l'apprentissage.

Les groupes d'enfants restent 45 minutes – 1h au musée et sont accompagnés d'une médiatrice. L'atelier est participatif, au rythme des enfants.

L'entrée et l'animation sont gratuits.

Bilan de l'action *résultats attendus et imprévus*

- **pour les publics ?** Les enfants de Morez ont une grande habitude du musée. Ils n'ont pas d'appréhension à venir au musée et le voit comme un lieu « récréatif », « d'apprentissage », de « découverte » ... Le créneau de fin de journée n'est pas propice pour profiter pleinement de l'atelier proposé.
- **pour le territoire ?** Le musée est un atout culturel pour la ville et offre des activités complémentaires pour les enfants (bibliothèque, gymnase, atelier de savoir-faire ...)
- **pour la structure ?** Cela implique les parents, les enfants, les services de la ville dans la vie du musée. Cela implique le musée dans la politique sociale et éducative de la ville. Une centaine d'entrées au musée par an.

En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?

Le musée propose seulement une action dans un projet global. C'est l'ensemble des actions dans qui a pu aider les enfants à mieux exercer leur citoyenneté : en les aidant dans leur apprentissage de la lecture, en leur présentant les différents lieux de vie de leur commune, en allant dans les différents services, en rencontrant plusieurs professionnels.

Cette action permet à de jeunes publics parfois éloignés de la culture, en difficulté scolaire de découvrir et d'apprécier un lieu où ils ne se rendraient pas forcément dans un autre contexte.